

Annexes au Règlement

RIGARDA

ELABORATION - Approbation du 13/03/2021

Emplacements réservés (L.151-41)
Préservation de la diversité commerciale (L.151-16)
Eléments du patrimoine bâti et paysager à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier (L.151-19)
Eléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES : RIGARDA

N°	TYPE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE (M ²)
33-ER-01	Voies et ouvrages publics	Création d'un parc de stationnement	COMMUNE	A548p	502

PROTECTION DE LA DIVERSITE COMMERCIALE (ARTICLE L151-16 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Rigarda n'est pas concernée.

LISTE DES ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER (ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME)

RIGARDA		
Éléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier		
Éléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
33-PAT-01	A520	Eglise Sainte-Eulalie et Sainte-Julie Inaugurée en 1644, elle dispose d'un beau portail en marbre et d'un bénitier dans la même pierre, une cuve baptismale en pierre, et un retable gothique consacré aux Saintes Eulalie et Julie qui fut fabriqué vers la fin du XV ^{ème} siècle et qui était précédemment dans la chapelle Sainte-Eulalie.
33-PAT-02	B348	Chapelle Sainte-Eulalie de Villela La chapelle Sainte-Eulalie est l'ancienne église paroissiale de Rigarda, érigée probablement au XII ^{ème} siècle et abandonnée au XVII ^{ème} siècle après la construction d'une nouvelle église paroissiale Sainte-Eulalie, celle actuellement au cœur de Rigarda. L'église est construite au-dessus d'une église pré-romane dont il ne reste aucune trace. En 1145 elle sera rattachée à la collégiale de l'ordre de St Augustin, Sainte Marie de Serrabone. Nef longue sous une voûte brisée, large abside et clocher-mur témoignent de sa grandeur passée. Son ancien portail a été réemployé en 1648 dans la nouvelle église paroissiale comme l'indique l'inscription gravée sur le linteau.
33-PAT-03	B367	Murs en schiste attestant l'existence d'un village autour de l'ancienne église de Villela
33-PAT-04	Domaine public	Oratoire Saint-Anne (rue de la Costa)
33-PAT-05	Domaine public	Font d'Avall
33-PAT-06	A470	Lavoir (du côté des jardins du village) sur un chemin en terre battu
33-PAT-07	A537	« Maison forte », rue del Porxo
33-PAT-08	A546	Porche voûté depuis la rue del Porxo
33-PAT-09	A447	Four à pain : 2 rue dels Horts

RIGARDA		
Eléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver ou mettre en valeur		
Eléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
33-PAT-10	A505	Four à pain : 10 rue d'avall
33-PAT-11	B313, 312, 362, 300, 303, 304 à 307	Mas de l'Hort : vestiges de bâtiments
33-PAT-12	A430	Mas du Camp de la Torre

ELEMENTS A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUES (ARTICLE L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Rigarda est concernée :

- *Cours d'eau liste 1 : la Rivière des Crozès et ses affluents*